

Formation Spécialisée de réseau de l'Armée de l'Air et de l'Espace

Le 03 juillet 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons une nouvelle fois dans cette instance de concertation qu'est la FS de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

FO souligne l'ensemble des échanges réalisés avec l'administration sur les travaux qui sont mis en œuvre pour le bien des agents.

Les différentes mesures déjà prises et celles que nous allons aborder aujourd'hui permettront de poursuivre le travail de nos CPRP qui œuvrent sans relâche avec une réglementation toujours aussi lourde.

Si les représentants qui siègent devant vous en sont pleinement conscients, **FO** émet le doute que ce soit le cas de l'administration.

A la lecture des nouvelles évolutions ministérielles sur la Santé Sécurité au Travail (SST) et sur le Plan de Prévention du Risque Routier (PPRR), **FO** a le sentiment que la charge de travail ne cesse de croître pour des effectifs constants et ce, lorsque le REO a la chance d'être nominal.

Nous avons déjà évoqué la problématique de cette spécialité au CSA-R et **FO** alerte une fois de plus sur les difficultés de recrutement sur les emplois en souffrance dans ce domaine.

Et la souffrance au travail, c'est justement le rôle de cette instance que de la combattre et d'assurer le bien-être au travail des personnels civils et militaires de l'AAE.

Par cette déclaration liminaire, **Force Ouvrière** souhaite vous alerter sur différents points.

Aujourd'hui, nous allons étudier une note sur la prévention des Risques Psycho Sociaux/Troubles Psycho Sociaux.

Dans ce cadre, **FO** souhaite -une fois de plus- attirer l'attention de l'administration sur des pratiques manipulatoires qui sévissent (le mot est juste) au sein des bases aériennes sur les personnels civils les plus fragiles lors d'entretiens informels ou, pire encore, lors du CREP.

Ce moment particulier devrait être un temps d'échange sur la vie professionnelle de son personnel et non pas une épreuve pour l'agent qui se sent acculé face à des remarques inappropriées allant jusqu'à toucher sa vie privée !



DECLARATION LIMINAIRE

Nos représentants nous alertent sur des attitudes totalement scandaleuses. Malgré des formations à la prévention en matière de RPS/TPS, des chefs de services outre passent leur prérogative.

Dans un tel climat, **FO** espère que cette note sera bien comprise des commandants de base ainsi que des chefs de services.

Oui, Mesdames Messieurs, tout ceci fait partie des RPS.

FO dénonce et dénoncera toujours ces agissements.

Dans le cadre de la SST, **FO** souhaite également évoquer le système Petit Entretien Locatif (PEL).

Ce dispositif « palliatif » a été mis en place afin de permettre aux unités d'entretenir et rénover leur bureau en interne à moindre frais pour l'institution.

Le matériel et les consommables sont fournis par l'USID.

Si l'on peut comprendre cette démarche, la mise en œuvre en est tout autre. En effet, **FO** constate que les travaux sont souvent réalisés « comme à la maison » s'affranchissant des règles élémentaires de sécurité. Il n'y a ni instructions, ni mise en garde sur l'utilisation de produits dangereux, le travail en hauteur, les travaux électriques, les habilitations, etc. Et tout ceci sans aucun moyen de protection individuel ou collectif adapté.

Les BPEI ne sont généralement pas au courant de ces travaux et les découvre lors de visites dans les locaux.

Pour conclure sur le sujet d'actualité. **Force Ouvrière** ne fera aucune allusion sur le climat social et politique que vit la France. **FO** est libre et indépendant !

Néanmoins, les évènements ont fait naître, voire exacerbés un sentiment de malaise chez nos agents et plus particulièrement les ouvriers d'état qui étaient dans l'attente d'avancées statutaires (accord sur la reprise de jours d'ancienneté, augmentation de passages au groupe VII...).

Au regard de ces évènements, ces perspectives vous semblent-elles compromises ?

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, **FO** vous remercie pour votre attention.

